

Stroke & Coat et Speckled Stroke & Coat

Fiche de donnée de sécurité (FDS)

Version: 02

Date of Issue: 5 décembre 2025

Classifié selon : Norme OSHA de communication des dangers
29 CFR 1910.1200(g) Rév. 2024, SIMDUT
2015 (Règlement sur les produits dangereux),
Système général harmonisé de classification
et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)
des Nations Unies ,11e révision

Cette FDS a été élaborée conformément à la réglementation applicable à la manipulation de matières dans un environnement industriel/professionnel. Les informations présentées dans ce document peuvent ne pas être pertinentes pour l'utilisation par les consommateurs. Les informations de sécurité relatives à l'utilisation par les consommateurs sont fournies sur l'étiquette du produit et à la section 16 de cette FDS.

Section 1 – Identification

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit: Stroke & Coat et Speckled Stroke & Coat

Couleurs du produit: **Stroke & Coat** [Pink-A-Boo (SC001), Melon-Choly (SC002), Wine About It (SC003), Tiger Tail (SC005), Sunkissed (SC006), Leapin' Lizard (SC007), Just Froggy (SC008), Jaded (SC009), Teal Next Time (SC010), Blue Yonder (SC011), Moody Blue (SC012), Grapel (SC013), Java Bean (SC014), Tuxedo (SC015), Cotton Tail (SC016), Cheeky Pinky (SC017), Rosey Posey (SC018), Cashew Later (SC020), Jack O'Lantern (SC023), Dandelion (SC024), Crackerjack Brown (SC025), Green Thumb (SC026), Sour Apple (SC027), Blue Isle (SC028), Blue Grass (SC029), Blue Dawn (SC030), The Blues (SC031), Bluebeard (SC032), Fruit of the Vine (SC033), Down To Earth (SC034), Gray Hare (SC035), Irish Luck (SC036), Ivory Tower (SC037), Army Surplus (SC039), Blueberry Hill (SC040), Brown Cow (SC041), Butter Me Up (SC042), Lettuce Alone (SC043), My Blue Heaven (SC045), Rawhide (SC046), Camel Back (SC048), Orange Ya Happy (SC050), Poo Bear (SC051), Toad-ily Green (SC052), Purple Haze (SC053), Vanilla Dip (SC054), Yella Bout It (SC055), 501 Blues (SC058), Silver Lining (SC060), Peri-Twinkle (SC065), Pink-A-Dot (SC070), Purple-Licious (SC071), Grape Jelly (SC072), Candy Apple Red (SC073), Hot Tamale (SC074), Orange-A-Peel (SC075), Cara-bein Blue (SC076), Glo-Worm (SC077), Lime Light (SC078), It's Sage (SC079), Basketball (SC080), Cinnamon Stix (SC081), Tip Taupe (SC083), Orkid (SC085), Old Lace (SC086), Ruby Slippers (SC087), Tu Tu Tango (SC088), Cutie Pie Coral (SC089), Elephant Ears (SC090), Seabreeze (SC091), Café Olé (SC092), Honeydew List (SC093), Pinkie Swear (SC095), Aqu-ward (SC096), Cant-elope (SC097) Slime Time (SC098), Char-ming (SC099), Makin Me Blush (SC100), Spruce It Up (SC101), Just Peachy (SC102), Lavendar (SC103), -Grape Expectations (SC104)]

Speckled Stroke & Coat [Pink-A-Boo (SP201), Sunkissed (SP206), Jaded (SP209), Teal Next Time (SP210), Blue Yonder (SP211), Moody Blue (SP212), Grapel (SP213), Tuxedo (SP215), Cotton Tail (SP216), Green Thumb (SP226), Sour Apple (SP227), The Blues (SP231), My Blue Heaven (SP245), Purple Haze (SP253), Vanilla Dip (SP254), Silver Lining (SP260), Pink-A-Dot (SP270), Hot Tamale (SP274), Orange-A-Peel (SP275), Tu Tu Tango (SP288)]

Dimensions du produit: 2 oz, 8 oz, 16 oz, 128 oz

Autres moyens d'Identification : Aucun connu

Description du produit: Formulation de glaçure liquide colorée destinée à être appliquée au pinceau et placée dans un four pour la cuisson de glaçure.

1.2 Usage recommandé



Utilisation Identifiée Pertinente: Le produit est destiné à des fins générales (adultes et enfants) d'art et d'artisanat.

1.3 Identificateur du fournisseur

Fabricant/fournisseur: Coloramics, LLC, DBA Mayco Colors
4077 Weaver Court South
Hilliard, OH 43026 USA

Téléphone de travail: 614-675-2020

E-mail: info@maycocolors.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence: Centre antipoison national: 1-800-222-1222

Urgences liées au transport : CHEMTREC : 1-800-424-9300

Section 2 – Identification des Dangers

2.1. Classification

Classifié selon: Norme OSHA de communication des dangers 29 CFR 1910.1200(g) Rév. 2024; SIMDUT 2015 (Règlement sur les produits dangereux)

Santé	Physique
Non classés	Non classés

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme: Aucun requis

Mention d'avertissement: Aucun requis

Mention de danger: Aucun requis

Mention de précautions: Aucun requis

2.3. Autres dangers

- Aucun autre danger n'a été identifié pour le produit.

Section 3 – Composition / Informations sur les Ingrédients

3.1 Matières

Le produit est un mélange et non une substance.

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CAS	N° CE	% Concentration en Poids ^a	Dangers SGH
Oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5	≤1.35%	H371: Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique, Catégorie 2, le tractus gastro-intestinal) H400: Toxicité aquatique aiguë (Catégorie 1) H410: Toxicité aquatique chronique (Catégorie 1)
Silice cristalline	14808-60-7	238-878-4	≤6.63%	H350: Peut provoquer le cancer (Inhalation) (Catégorie 1); H372: Risque avéré d'effets graves pour les poumons en cas d'expositions répétées ou prolongée (Catégorie 1)

^a Les concentrations sont calculées comme un maximum pour tous les produits, plutôt que par couleur.

Les autres ingrédients du produit sont soit considérés comme non dangereux, soit inférieurs à leurs valeurs seuils/limites de concentration respectives du SGH dans le produit final et n'ont donc pas été divulgués dans la FDS.

Il convient de noter que le produit peut contenir de la silice cristalline (n° CAS 14808-60-7) qui peuvent être dangereux en cas d'inhalation. Compte tenu de la nature et de la forme physique du produit (glaçage liquide), il est peu probable que des particules respirables en suspension dans l'air soient libérées par le produit et, par conséquent, le danger n'est pas

pertinent pour le produit.

L'évaluation de ce produit repose sur l'hypothèse que la glaçure ne sera pas poncée après avoir été cuite dans le four.

Section 4 – Premier Soins

4.1 Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux: Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise. Par mesure de précaution, retirer les lentilles de contact, le cas échéant, et rincer immédiatement les yeux à l'eau. En cas de doute, consulter un médecin.

Contact avec la peau: Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise. En cas d'irritation, laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Si l'irritation de la peau persiste: Consulter un médecin.

Inhalation: Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise. La voie d'exposition par inhalation n'est pas prévue dans le cadre de l'utilisation prévue. En cas d'exposition à des niveaux excessifs de produit dans l'air, déplacer la personne exposée à l'air frais. En cas de doute, consulter un médecin.

Ingestion: Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de doute, consulter un médecin.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

- Se référer à la **Section 11 – Information Toxicologique**.

4.3 Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

- Non requis.

Section 5 – Mesures à prendre en cas d'Incendie

5.1 Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés: Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour la zone environnante si le matériau est impliqué dans un incendie (par exemple, brouillard d'eau, eau pulvérisée, mousse, poudre chimique ou dioxyde de carbone).

Agents extincteurs inappropriés: Évacuer le personnel vers des zones sûres.

5.2 Dangers spécifiques du produit

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion:

- Des vapeurs ou fumées irritantes peuvent se former si le produit est impliqué dans un incendie.
- Se référer à la **Section 10 - Stabilité et réactivité**.

5.3 Précautions pour les pompiers

- Portez un appareil respiratoire autonome pour vous protéger contre les fumées potentiellement irritantes.

Section 6 – Mesures à Prendre en cas de Déversement Accidental

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Précautions individuelles: Ventiler la zone en cas de déversement dans un espace confiné ou dans d'autres zones mal ventilées. Observez les conseils d'EPI dans la **Section 8 - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle**.

Procédures d'urgence: Indisponible.

6.2 Précautions relatives à l'environnement:

- Empêcher l'entrée et le contact avec le sol, les drains, les égouts et les cours d'eau. Informer les autorités locales / régionales / nationales / internationales compétentes. Empêcher toute autre fuite ou déversement si cela est possible sans danger.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Mesures de confinement / nettoyage: Contenir le déversement s'il est sécuritaire de le faire. Nettoyez les poussières et les petites éclaboussures avec un chiffon ou une vadrouille humide. Recueillez le produit récupérable et placez-le dans un contenant désigné pour le recyclage et/ou l'élimination. Aérez complètement la zone contaminée. Éliminer le contenu/récipient scellé et l'eau de lavage conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

6.4 Référence à d'autres sections

- Se référer à la **Section 8 - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle** et à la **Section 13 – Données Sur L'élimination**

Section 7– Manutention et Stockage

7.1 Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
- Se laver soigneusement les mains après manipulation.
- Évitez de générer de la poussière.
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Les employés doivent être formés à l'utilisation et à la manipulation en toute sécurité des matières chimiques.
- Se référer à la **Section 8 - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle**.

7.2 Conditions de sûreté en matière de stockage

- Gardez le récipient bien fermé pour éviter les déversements.
- Conserver dans un endroit frais et sec.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Se référer à la **Section 1.2 - Usage recommandé**.

Section 8– Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de contrôle:

Limites d'exposition professionnelle : Seules les vapeurs ont été considérées comme prévisibles dans des conditions d'utilisation normales. Les particules en suspension dans l'air, telles que les poussières, ne sont pas prévisibles dans des conditions d'utilisation normales.

Nom chimique	N° CAS	ACGIH TLV TWA	OSHA PEL TWA	NIOSH REL TWA
Oxyde de zinc	1314-13-2	2 mg/m ³ ^a	5 mg/m ³	5 mg/m ³
Silice cristalline	14808-60-7	0.025 mg/m ³ ^a	0.05 mg/m ³	0.05 mg/m ³
N/A – Non applicable			^a Particules respirables	

8.2 Contrôles d'exposition:

Contrôles d'ingénierie appropriés:

- Aucune exigence particulière dans des conditions d'utilisation ordinaires et avec une ventilation adéquate. Une ventilation mécanique ou une ventilation par aspiration locale peut être nécessaire.

8.3 Mesures de protection individuelle

Remarque: Pour un usage grand public, suivez les instructions et les avertissements figurant sur l'étiquette du produit lorsque vous utilisez ce produit. Pour un usage industriel, tenez compte de la concentration et de la quantité de produit sur le lieu de travail lorsque vous choisissez un EPI. Utilisez l'équipement de protection requis.

Respiratoires

Dans des conditions normales d'utilisation (application au pinceau), un appareil respiratoire n'est généralement pas nécessaire. Utiliser une protection respiratoire appropriée si l'exposition aux particules de poussière, au brouillard ou aux vapeurs est probable. Ne pas pulvériser sans équipement de protection individuelle. Consulter un hygiéniste industriel pour déterminer la protection respiratoire appropriée à votre utilisation spécifique de ce matériau. Un programme de protection respiratoire conforme à toutes les réglementations

applicables doit être suivi chaque fois que les conditions de travail nécessitent l'utilisation d'un respirateur.

Yeux et du visage:	S'il y a risque de contact, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux.
Mains:	Appliquez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle pour éviter tout contact avec la peau
Du corps:	Ne portez pas de bagues, montres ou autres accessoires similaires qui pourraient coincer le matériau
Dangers thermiques:	Aucun connu.
Contrôles d'exposition environnementale:	Indisponible.
Mesures d'hygiène :	Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle Évitez le contact avec la peau. Gardez la zone de travail propre et le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Lavez-vous les mains après manipulation / avant de manger, boire ou fumer.

Section 9 – Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés physiques et chimiques de base

Remarque: Les données ci-dessous sont des valeurs typiques et ne constituent pas une spécification.

Apparence: État physique: Couleur: Odeur:	Liquide Voir Section 1.1 Pas disponibles	Coefficient de partage n-octanol/eau: Température d'auto-inflammation:	Pas disponibles Pas disponibles
pH (tel que fourni):	8 – 9	Température de décomposition:	Pas disponibles
Point de fusion/congélation:	32°F (0 °C)	Viscosité dynamique:	Pas disponibles
Point/plage d'ébullition:	212°F (100 °C)	Poids moléculaire:	Pas disponibles
Point d'éclair:	Non applicable	Propriétés explosives:	Pas disponibles
Taux d'évaporation:	Pas disponibles	Propriétés oxydantes:	Pas disponibles
Inflammabilité:	Pas disponibles	Tension superficielle:	Pas disponibles
Limites supérieures/inférieures d'explosivité:	Pas disponibles	Composant volatile:	Pas disponibles
Pression de vapeur:	Pas disponibles	Groupe de gaz:	Pas disponibles
Solubilité dans l'eau:	Pas disponibles	pH (en solution):	Pas disponibles
Densité de vapeur (Air = 1):	Pas disponibles	COV:	Pas disponibles
Densité spécifique (Eau = 1):	Pas disponibles	Plage de taille des particules:	Pas disponibles
Densité relative:	Pas disponibles		

9.2 Autres informations

- Aucune autre donnée disponible.

Section 10 – Stabilité et Réactivité

10.1 Réactivité

- Ce matériau n'est pas considéré comme réactif dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

- Ce matériau est considéré comme stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3 Risque de réactions dangereuses

- Ne devrait pas se produire dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.4 Condition à éviter

- Aucun connu

10.5 Matériaux incompatibles

- Acides forts.
- Des bases fortes.
- Oxydants forts.
- Agents réducteurs forts

10.6 Produits décomposition dangereux

- La décomposition thermique ou la combustion peut générer de la fumée, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et d'autres produits de combustion incomplète. Des vapeurs ou des fumées irritantes peuvent se former si le produit est exposé au feu.

Section 11 – Informations Toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger

Voies d'exposition probables: Contact avec la peau/les yeux, inhalation de vapeurs

Signes et symptômes potentiels: Aucune n'est prévue dans des conditions normales d'utilisation.

Toxicité orale aiguë:

Le produit est pratiquement non toxique d'après les données disponibles sur l'utilisation chez l'animal et chez l'homme. L'ETA orale pour l'ensemble du produit est > 5000 mg/kg.

Toxicité cutanée aiguë:

Le produit est pratiquement non toxique d'après les données disponibles sur l'utilisation chez l'animal et chez l'homme. L'ETA cutanée pour l'ensemble du produit est > 2000 mg/kg.

Toxicité aiguë par inhalation:

Le produit est pratiquement non toxique d'après les données disponibles sur l'utilisation chez l'animal et chez l'homme. L'ETA par inhalation pour l'ensemble du produit est > 20 mg/L (vapeurs).

Corrosion/irritation de la peau:

Les ingrédients de ce produit >1 % ne sont pas corrosifs pour la peau ou irritants pour la peau d'après les informations disponibles et les études menées sur l'homme et/ou l'animal.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire:

Les ingrédients de ce produit >1 % ne sont pas nocifs pour les yeux ou irritants pour les yeux d'après les informations disponibles et les études menées sur l'homme et/ou l'animal.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Les ingrédients de ce produit >0,1 % ne sont pas des sensibilisants respiratoires ou cutanés d'après les informations disponibles et les études menées sur l'homme et/ou l'animal.

Mutagénicité:

Les ingrédients de ce produit >0,1 % ne sont pas mutagènes d'après les études menées chez l'homme et/ou l'animal et selon les normes de l'IARC, du NTP et de l'ACGIH.

Cancérogénicité:

La silice cristalline (particules en suspension dans l'air, non liées, de taille respirable) (n° CAS 4808 60-7) a été classée comme cancérogène (catégorie 1). La silice cristalline est également répertoriée comme cancérogène par le CIRC (groupe 1), le NTP et l'ACGIH. La classification du produit comme cancérogène n'est pas justifiée sur la base d'un examen des données disponibles et de la nature/forme physique du produit (glaçage liquide). Il a été supposé que l'émail ne serait pas poncé après avoir été cuit dans le four. Les autres ingrédients de ce produit >0,1 % ne sont pas cancérogènes d'après les études menées chez l'homme et/ou l'animal et selon le CIRC, le NTP et l'ACGIH.

Toxicité pour la reproduction:

Les ingrédients de ce produit >0,1 % ne sont pas toxiques pour la reproduction d'après les informations disponibles et les études menées sur l'homme et/ou l'animal.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique):

L'oxyde de zinc (n° CAS 1314-13-2) a été classé pour sa toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique, catégorie 2 ; peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal par exposition orale). La classification du produit n'est pas justifiée pour l'irritation gastro-intestinale sur la base de la concentration d'oxyde de zinc présente dans le produit. Les autres ingrédients de ce produit >1% ne sont pas des toxiques spécifiques pour les organes cibles (exposition unique) d'après les informations disponibles et les études menées sur l'homme et/ou l'animal.

Toxicité pour certains organes cibles (expositions répétées)

La silice cristalline (n° CAS 14808-60-7) a été classée comme toxique pour certains organes cibles (exposition répétée, catégorie 1 ; provoque des lésions pulmonaires en cas d'exposition prolongée ou répétée par inhalation). La classification du produit n'est pas justifiée pour cet effet sur la base d'un examen des données disponibles et de la nature/forme physique du produit (glaçage liquide). Les autres ingrédients de ce produit >1% ne présentent pas de risques de toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétées) d'après les informations disponibles et les études menées sur l'homme et/ou l'animal.

Danger par aspiration:

Les ingrédients de ce produit >1 % ne présentent pas de risque d'aspiration d'après les informations disponibles et les études menées sur l'homme et/ou l'animal.

Les références:

ECHA (Agence européenne des produits chimiques). 2025. REACH (Base de données des substances enregistrées). <https://chem.echa.europa.eu/>

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer). 2025. Agents classés par les Monographies du CIRC, Volumes 1-129. <https://monographs.iarc.who.int/list-of-classifications/>

NTP (Programme national de toxicologie). 2021. Report on Carcinogens, Fifteenth Edition ; Research Triangle Park, Département américain de la santé et des services sociaux, Service de santé publique.

<https://ntp.niehs.nih.gov/whatwestudy/assessments/cancer/roc>

Section 12 – – Connées Écologiques

12.1 Toxicité

- Les risques environnementaux ne relèvent pas du champ d'application de la norme OSHA/SIMDUT, par conséquent, la classification des produits pour la toxicité aquatique chronique et/ou aiguë n'est pas obligatoire. Sur la base des critères énoncés dans la 11e révision du SGH, le produit est classé pour la toxicité aquatique aiguë (catégorie 2) et chronique (catégorie 3). Les classifications de toxicité aquatique s'appliquent uniquement aux variétés Stroke & Coats [Tiger Tail (SC005), Java Bean (SC014), Crackerjack Brown (SC025), Down to Earth (SC034), Brown Cow (SC041), Camel Back (SC048), Cinnamon Stix (SC081), Elephant Ears (SC090), Café Olé (SC092)].

Nom chimique	N° CAS	Espèces	Valeur
Oxyde de zinc	1314-13-2	<i>Danio rerio</i>	CL ₅₀ (96h) : 1.55 mg/L (ZnO en vrac) nominal CE ₅₀ (84h) : 2.066 mg/L (ZnO en vrac) nominal
		<i>Daphnia magna</i>	CE ₅₀ (48h) : > 5 - < 16.2 mg/L (ZnO en vrac) nominal
		<i>Daphnia magna</i>	CE ₅₀ (48h) : >1.4 - <2.5 mg/L nominal
		Algues d'eau douce et cyanobactéries	CE ₁₀ (72h) : 0.42 mg/L nominal

12.2 Persistance et dégradabilité

- Aucune donnée disponible pour les ingrédients du produit.

12.3 Potentiel bioaccumulatif

- Pas de données disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

- Pas de données disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Pas de données disponibles.

12.6 Autres effets néfastes

- Pas d'autres données disponibles.

Les références:

ECHA (Agence européenne des produits chimiques). 2023. REACH (Base de données des substances enregistrées). <https://echa.europa.eu/search-for-chemicals>

Section 13 – Données sur L'Élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Préparer les déchets pour l'élimination: Utiliser le produit pour l'usage auquel il est destiné ou le recycler si possible. Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales. Le récipient vide contient des résidus qui peuvent présenter des risques pour le produit.

Emballage contaminé: L'emballage du conteneur n'est pas censé présenter des risques.

Section 14 – Informations sur le Transport

Remarque: Ce produit n'est pas réglementé comme marchandise dangereuse pour le transport.

14.1 Numéro NU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non réglementé
14.3 Classe de danger pour le transport:	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers environnementaux	Aucune
14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucune
14.7 Transport en vrac selon Annexe II de MARPOL 73/78 et l'IBC Code	N'est pas applicable

Section 15 – Informations Relatives au Transport

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Remarque: Les informations qui ont été utilisées pour confirmer le statut de conformité de ce produit peuvent s'écartez des informations chimiques indiquées dans la **Section 3 – Composition / Informations sur les Ingrédients**.

États-Unis

Règlements fédéraux :

Loi de 1980 sur la réaction et la responsabilité en matière d'environnement (CERCLA) : Aucun ingrédient de ce produit présent à plus de 0,1 % n'est soumis à déclaration en vertu de la loi CERCLA.

Loi sur l'eau propre (CWA) : Les composés de cadmium et les composés de zinc sont répertoriés par la CWA comme polluants toxiques. Aucun autre ingrédient de ce produit n'est répertorié comme polluant toxique.

Loi sur l'air pur (CAA) : Aucun autre ingrédient de ce produit n'est répertorié par la CAA.

Informations sur le titre III de la loi d'amendement et de réautorisation du Superfund (SARA) :

Composants SARA 302 : Aucun autre ingrédient de ce produit n'est soumis aux exigences de déclaration du S.302.

Notification de rejet d'urgence SARA 304 : Aucun autre ingrédient de ce produit n'est soumis aux exigences de déclaration de la loi S.304.

Dangers SARA 311/312 : Aucun ingrédient de ce produit n'est soumis aux exigences de déclaration de la loi S.311/312.

Corposants SARA 313 : Le cadmium et le plomb sont soumis aux exigences de déclaration de la loi S.313. Aucun autre ingrédient contenu dans ce produit n'est soumis aux exigences de déclaration de la loi S.313.

Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire non confidentiel de la TSCA ou sont exemptés.

Réglementations nationales :

Liste de la Proposition 65 de la Californie : Le cadmium, le plomb, le méthanol (n° CAS 67-56-1) et l'acide nitrilotriacétique (n° CAS 139-13-9) figurent sur la liste de la Proposition 65. Une évaluation préliminaire indique que les niveaux de ces substances chimiques dans les produits ne justifient pas d'avertissemens au sens de la Proposition 65 de Californie. La silice cristalline (n° CAS 14808-60-7) [répertoriée comme silice cristalline (particules en suspension dans l'air de taille respirable)] et le dioxyde de titane (n° CAS 13463-67-7) (particules en suspension dans l'air, non liées, de taille respirable) figurent sur la liste de la Proposition 65. Compte tenu de la nature/forme physique du produit (c'est-à-dire un vernis liquide), il est peu probable que des particules respirables en suspension dans l'air soient libérées par ce produit. Par conséquent, la forme répertoriée de silice cristalline et de dioxyde de titane n'est pas pertinente pour le produit. Aucun autre ingrédient de ce produit ne figure sur la liste de la proposition 65 de Californie.

Liste des substances dangereuses du New Jersey (Right to Know) : Oxyde de zinc (n° CAS 1314-13-2), silice cristalline (répertoriée sous le nom de silice, quartz) (n° CAS 14808-60-7), dioxyde de titane (n° CAS 13463-67-7), oxyde d'aluminium (n° CAS 1344 28-1), kaolin (n° CAS 1332-58-7), cobalt (répertorié comme composés de cobalt), méthanol (n° CAS 67 56-1), acide nitrilotriacétique (n° CAS 139-13-9), oxyde de vanadium (répertorié comme pentoxyde de vanadium) (n° CAS 1314-62-1), oxyde de fer (n° CAS 1309 37 1), oxyde de chrome (III) (répertorié comme oxyde de chrome (n° CAS 1308-38-9)), oxyde d'étain (répertorié comme oxyde d'étain (II) (n° CAS 21651-19-4)), oxyde de bore (n° CAS 1303-86-2) et cadmium sont répertoriés dans la liste des substances dangereuses soumises à l'obligation d'information. Aucun autre ingrédient ne figure sur la liste des substances dangereuses soumises à l'obligation d'information.

Canada

Loi canadienne sur la protection de l'environnement DSL/NDSL : Les ingrédients contenus dans le produit sont répertoriés dans la liste DSL/NDSL.

Internationale:

CIRC: La silice cristalline [répertoriée comme poussière de silice cristalline, sous forme de quartz ou de cristobalite (n° CAS 14808-60-7)], le cadmium et les composés du cadmium sont répertoriés dans le groupe 1, cancérogènes pour l'homme. Le dioxyde de titane (n° CAS 13463 67 7), l'acide nitrilotriacétique (n° CAS 39-13-9) (listé comme acide nitrilotriacétique et ses sels), et le plomb sont classés dans le groupe 2B, cancérogène possible pour l'homme. L'oxyde de cobalt (n° CAS 1308-06-1) (listé comme oxyde de cobalt (II,III)), l'oxyde de fer (n° CAS 1309-37-1) (listé comme oxyde ferrique) et la silice cristalline (n° CAS 7631-86-9) (listée comme silice amorphe) sont classés dans le Groupe 3, non classifiable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Aucun autre ingrédients de ce produit n'est classé en ce qui concerne la cancérogénicité.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Aucun disponible pour les ingrédients de ce produit.

Section 16 – Autres Informations

Informations destinées aux consommateurs :

Mayco Colors est membre de l'Art and Creative Materials Institute, Inc (ACMI), une organisation professionnelle basée aux États-Unis qui se concentre sur la sécurité des matériaux artistiques. Le label ACMI est un programme de certification largement reconnu aux États-Unis.

Label de l'Art and Creative Materials Institute, Inc (ACMI) : Ce produit porte le label **AP (Produit approuvé)**.



Le label AP identifie les matériaux artistiques qui sont sûrs et certifiés par une évaluation toxicologique réalisée par un expert médical comme ne contenant aucune substance en quantité suffisante pour être toxique ou nocive pour les êtres humains, y compris les enfants, ou pour causer des problèmes de santé aigus ou chroniques. Les enfants de sixième année et moins, ainsi que les adultes qui ne sont pas en mesure de lire et de comprendre les étiquettes de sécurité, ne doivent utiliser que des matériaux non toxiques. Le sceau AP garantit que les produits sont non toxiques lorsqu'ils sont utilisés conformément à leur destination par de jeunes enfants, des personnes handicapées physiques ou mentales et toute personne incapable de lire ou de comprendre les étiquettes de sécurité figurant sur les emballages des produits.

Étiquetage des produits de consommation conformément à la loi américaine sur l'étiquetage des matériaux

artistiques dangereux, ASTM-4236.

Avertissements relatifs aux risques pour la santé ne sont pas requis.

Ne pas vaporiser sans équipement de protection individuelle. Évitez la poussière.

Autres informations sur les ingrédients :

La formule ne contient pas de latex, de lait, d'œufs, de poisson, de crustacés, de noix, d'arachides, de blé, de soja ni de sésame.

Liste des acronymes et abréviations:

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux	MARPOL : Pollution maritime
AP : Produit approuvé	N/A : Non applicable
CAA: Loi sur l'air pur	NDSL: Liste des substances non domestiques
CAS: Numéro du Chemical Abstract Service	NIOSH: Institut national pour la sécurité et la santé au travail
CE: Commission Européenne	NTP: Programme national de toxicologie
CE ₁₀ : Concentration efficace à 10 %	NU: Nations Unies
CE ₅₀ : Concentration efficace médiane	OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
CERCLA : Loi sur la réponse environnementale globale et la responsabilité civile	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
CFR : Code des règlements fédéraux	PEL: Niveau d'exposition admissible
CIRC : Centre international de recherche sur le cancer	REACH: Règles Internationales Régissant Le Transport Des Marchandises Dangereuses
CL ₅₀ : Concentration létale 50 % de la population	REL: Niveau d'exposition recommandé
COV : Composé organique volatil	SARA : Loi sur la modification et la reconduction du Superfund
CWA : Loi sur la qualité de l'eau	SGH: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
DSL : Liste intérieure des substances	SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
ECHA: Agence européenne des produits chimiques	TSCA : Loi sur le contrôle des substances toxiques
EPI: Équipements de protection individuelle	TLV: Threshold limit value
ETA: Estimation de la toxicité aiguë	TWA: Moyenne pondérée dans le temps
FDS: Fiche De Donnée De Sécurité	vPvB: très persistant, très bioaccumulable
IBC : conteneur international pour vrac chimique	

Les références:

ECHA (Agence européenne des produits chimiques). 2025. REACH (Base de données des substances enregistrées). <https://chem.echa.europa.eu/>

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer). 2025. Agents classés par les Monographies du CIRC, <https://monographs.iarc.who.int/list-of-classifications/>

NTP (Programme national de toxicologie). 2021. Report on Carcinogens, Fifteenth Edition; Research Triangle Park, Département américain de la santé et des services sociaux, Service de santé publique. <https://ntp.niehs.nih.gov/go/roc15>

Remarquer:

Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, ni le fournisseur susmentionné ni aucune de ses filiales n'assument la moindre responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. La détermination finale de l'adéquation de tout matériau est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

Indicateur de révision: Il s'agit d'une première révision de la fiche de données de sécurité.

Date de création: 5 décembre 2025